



La charte des référents accueil du réseau de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

élaborée par le réseau le 10 juillet 2018

mise à jour le ...

Cette charte s'inscrit dans la politique d'accueil globale menée par la Communauté d'agglomération du Grand Guéret et la Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche.

Elle vise à donner un cadre commun à toutes les personnes qui voudraient s'engager en tant que référent-e accueil sur le territoire, sur les communes préalablement engagées dans la démarche.

Le réseau est animé par la chargée de mission accueil du territoire de projet.

L'ACCUEIL : POURQUOI, COMMENT ? NOS CONVICTIONS PARTAGEES

L'accueil, un tremplin pour notre territoire

L'arrivée de nouvelles populations, et particulièrement d'actifs (porteurs de projets, créateurs / repreneurs d'activités, salariés...), dans les territoires ruraux offre de nouvelles opportunités pour le développement durable de ces territoires. Les nouveaux arrivants, par leur simple présence, peuvent en effet aider à relever le défi démographique (maintenir des services, des commerces, des équipements), mais aussi apporter des solutions à des difficultés économiques, sociales, urbanistiques... Un nouvel arrivant peut par exemple être porteur d'un projet de création d'entreprise qui recrute de la main d'œuvre (ex : reprise d'épicerie, d'un bistrot ou d'une auberge...).

Accueillir de nouveaux arrivants participe également à montrer qu'ici on a plein d'atouts. Cette image positive l'est aussi pour les habitants de toujours, et contribue à l'épanouissement et donc à l'attractivité (cercle vertueux). Cette culture de l'accueil, qui propose le contraire du repli sur soi, est aussi un outil de transformation de la société en général.

Les référent-es accueil, un tremplin pour l'accueil

L'accueil ne se décrète pas et le facteur humain est primordial.

Basés sur le volontariat et le bénévolat, l'échange culturel et le partage, ces contacts humains entre habitants et nouveaux arrivants permettent d'appréhender le territoire différemment, de manière conviviale et personnalisée.



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le Fonds européen de développement régional.

Sentir que les habitants d'un territoire sont accueillants, dès le premier contact, le premier séjour, puis au fur et à mesure, constater que des gens sont là pour vous donner des informations, des suggestions, voire vous accompagner pour mieux connaître le territoire et avancer dans la réflexion de son projet d'installation, ce sont autant d'éléments qui peuvent rassurer les futurs nouveaux arrivants.

Le contact humain est important lors du premier contact avec le territoire, puis pendant la phase de réflexion, mais également une fois les personnes installées sur le territoire. Car le fait de se sentir bien intégré sera déterminant sur le choix de rester vivre durablement ou non sur le territoire.

Ainsi si l'on veut se donner toutes les chances d'accueillir, il est indispensable d'organiser cet accueil humain et de l'améliorer. Pour cela, il a été fait le choix d'identifier des personnes qui pourront jouer le rôle de référent du territoire auprès des nouveaux et futurs nouveaux arrivants.

Le réseau de l'accueil, un tremplin pour les référents

Une personne seule qui a envie de jouer ce rôle fait beaucoup pour l'intégration des nouveaux arrivants. Mais en réseau, ses forces et son plaisir à jouer ce rôle sont décuplées. En étant reconnu officiellement comme référent accueil sur le territoire, vous êtes en relation avec d'autres, vous pouvez vous motiver mutuellement, et profiter de leurs expériences ainsi que de l'accompagnement de l'animateur/trice du réseau pour être de plus en plus à l'aise avec ce rôle. Une bonne façon également de tisser d'autres liens sur le territoire...

LES REFERENTS

Qui sont-ils ?

Des élus, habitants, acteurs impliqués dans la vie locale, qui aiment leur territoire et ont envie de le partager. Ils se montrent ouverts et accessibles pour l'accueil de nouveaux arrivants.

Ils forment un réseau de personnes ressources aux parcours et aux centres d'intérêt divers et multiples, prêts à croiser leurs réseaux, représentant ainsi un écosystème humain local.

Que font-ils ?

- faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au territoire et la rencontre de ses habitants
- informer, présenter le territoire, témoigner
- orienter vers les professionnels, organismes, services et personnes ressources adéquates en fonction des besoins, ou mettre les nouveaux arrivants en relation avec eux.

Comment ?

Aider à mieux connaître le territoire et son fonctionnement au quotidien :
géographie, climat, histoire, économie, lieux de rencontre, services...

Communiquer sur les opportunités d'installation dont vous avez connaissance :
logements ou locaux d'activités vacants, emploi...

Partager des contacts, signaler des personnes « ressources »

Signaler des lieux ou des événements qui permettent de faciliter l'intégration par les rencontres, le partage comme les marchés, événements festifs, activités culturelles, sportives ou de loisir...

Les référents ne se substituent pas aux professionnels de l'accompagnement (création d'activité, social, immobilier...).

MAIS... ils partagent leur territoire d'une manière unique et accueillante, en fonction de qui ils sont, de leurs centres d'intérêt, de leur disponibilité, et de ce qu'ils repèrent comme souhaits et besoins de la part des personnes accueillies !

Une éthique et une recherche de posture partagées...

forment le cadre de "référence" de tout ce qui est fait au sein de ce réseau (avec les personnes accueillies, comme entre référents), avec un engagement à faire du mieux que l'on peut pour :

- faire preuve de bienveillance et d'écoute
- transmettre les données reçues au réseau, en accord avec la personne accueillie
- être positif sans enjoliver : *dans l'accueil des personnes et leurs projets, la réalité du territoire*
- mettre à distance les préjugés et le jugement

=> tout en se fiant à son intuition et ses besoins : s'écouter soi-même, respecter et clarifier ses disponibilités et ses limites, se rappeler que rien n'est obligatoire ou figé

=> et en s'adaptant, chacun fait avec ce qu'il est !

LES ENGAGEMENTS

En tant que référent accueil membre du réseau :

- je m'engage à participer aux actions d'accueil telles que définies par les collectivités porteuses de cette politique d'accueil
- je m'engage à participer à la vie du réseau, sur ma commune et sur le territoire global
- je m'engage à chercher à entrer en contact avec des nouveaux arrivants
- je m'engage à être disponible et impliqué dans le processus d'amélioration de nos pratiques et postures (par exemple en partageant mes expériences et en écoutant celles des autres, en participant à des formations, en faisant des voyages d'étude...)
- je m'engage à respecter le cadre éthique et de posture partagé
- je m'engage à informer le réseau de mon départ le cas échéant et si possible je parraine quelqu'un pour me remplacer.
- je m'engage à co-construire des actions pour l'accueil de nouvelles populations avec le groupe, avec l'appui de l'animateur/trice du réseau

En cas de non-respect de la charte et des engagements, le réseau peut décider de retirer le rôle de référent à une personne.

J'ai pris connaissance de cette charte et de la la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés qui me laisse la possibilité de consulter mes données personnelles, m'opposer à ce que mes données figurent dans un fichier, et de rectifier, compléter, actualiser, verrouiller ou faire effacer des données erronées.

Nom et prénom :

Commune :

Coordonnées :

Signature